

Avis d'appel public à la concurrence

(Directive 2014/24/UE)

Services.

Section I : Pouvoir adjudicateur :

I.1) Nom, adresses

- DOMANYS - 9 rue de Douaumont, 89000 Auxerre (FR),
tél. : +33 0386495000,
code NUTS : FRC14

Point(s) de contact :

Plate-forme Territoires Numériques <https://ternum-bfc.fr>

Courriel : siegesocial@domanys.fr

Tél : +33 0386495000

Adresses internet :

Adresse principale : [https://\(URL\)www.domanys.fr](https://(URL)www.domanys.fr)

Adresse du profil d'acheteur : (URL) <https://ternum-bfc.fr>

I.2) Informations sur la passation conjointe de marchés

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <https://ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via :

<https://ternum-bfc.fr>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

Section II : Objet

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé

Mise à disposition de personnel intérimaire - métiers techniques et administratifs

II.1.2) Code CPV principal : 79620000

II.1.3) Type de marché

Type de marché : service, catégorie 27, code NUTS : FRC14

II.1.4) Description succincte

L'accord cadre a pour objet la mise à disposition de personnel intérimaire - métiers techniques et administratifs.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur Hors TVA :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) Description

II.2.1) Intitulé :

Mise à disposition de personnel intérimaire - métiers techniques et administratifs

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : sans objet

II.2.3) Lieu d'exécution

Ensemble du patrimoine DOMANYS sur le département de l'Yonne.

II.2.4) Description des prestations

L'accord cadre a pour objet la mise à disposition de personnel intérimaire - métiers techniques et administratifs.

Les missions consistent à rechercher et à fournir du personnel en adéquation avec les postes demandés et à gérer les contrats de mise à disposition.

Le présent accord cadre fixe les termes régissant les marchés (dits subséquents) qui seront passés sur la base de cet accord cadre.

L'accord cadre est conclu avec cinq titulaires, (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres).

Les candidats sélectionnés sont ensuite mis en concurrence lors des marchés subséquents afin d'en sélectionner un, auquel sera confiée la mission d'intérim.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40 %

II.2.6) Valeur estimée

Valeur Hors TVA :

II.2.7) Durée de l'accord cadre :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

La durée de l'accord-cadre est de 1 an à compter du 16 juillet 2021, reconduit 3 fois, par période d'une année.

La reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer. La dénonciation par le pouvoir adjudicateur se fera par lettre recommandée avec accusé de réception, neuf mois avant la date de reconduction.

L'accord cadre s'achèvera au plus tard le 15 juillet 2025.

En cas de non reconduction, le titulaire demeure engagé jusqu'à la fin de la période en cours.

La non reconduction de l'accord cadre n'ouvre droit à aucune indemnité pour le titulaire.

En cas de fin anticipée de l'accord cadre ou, à son échéance normale, le titulaire se devra d'assurer le suivi des dossiers en cours jusqu'à leur résolution.

Durée des marchés subséquents

Chaque marché subséquent détermine sa durée : la date de mise à disposition du personnel intérimaire concerné y est indiquée ainsi que sa date de fin initiale.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : OUI

Description des options :

- Marchés publics de travaux ou de services similaires (art. R.2122-7 du Code de la commande publique) : NON OUI
- Tranches optionnelles (art. R.2113-4 à 2113-6 du Code de la commande publique) :
NON OUI :

- Reconduction du marché public (art. R.2112-4 du Code de la commande publique) :
NON OUI : 3 reconductions d'une année chacune.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques : sans objet

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des Fonds de l'Union Européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Vous pouvez répondre soit seul, soit en groupement momentané d'entreprises.

Domany n'impose aucune forme de groupement particulière (solidaire ou conjoint)

En cas de groupement d'entreprises :

- le mandataire sera solidaire ayant la capacité juridique, technique et financière d'assurer l'exécution du marché en cas de défaillance d'un des membres du groupement et disposant des assurances professionnelles correspondantes,
- une annexe à l'acte d'engagement précisera la répartition des missions pour chaque entreprise, conformément à la convention écrite passée entre les différentes entreprises du groupement définissant les règles de fonctionnement du groupement. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander la production de cette convention.

Vous avez même la possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. Dans ce cas, toutefois, la même entreprise peut faire partie de plusieurs groupements concurrents à condition de ne pas être plus d'une fois mandataire.

Important : la composition du groupement ne peut être modifiée une fois les candidatures et les offres remises.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession.

Liste et description succincte des conditions : Voir règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélections tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélections tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Information sur les marchés réservés : sans objet

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession : sans objet

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : sans objet

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Critères de sélections tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord cadre : OUI

accord cadre avec plusieurs opérateurs accord cadre avec un seul opérateur
Nombre : 5 de participants à l'accord cadre envisagé
(sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres).

IV.1.4) Information sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue : sans objet

IV.1.6) Enchère électronique : sans objet

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure : sans objet

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date : 29 avril 2021

Heure locale : 17h00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : sans objet

IV.2.4) Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : 03/05/2021

Heure : 8h00

Section VI : Renseignements complémentaires

Visites des lieux : sans objet

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://ternum-bfc.fr> (référence : interim-technique-administratif).
En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, le prestataire dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme Territoires Numériques, étant entendu que nous n'enversons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précisions en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ ~~par le biais de la plate-forme~~ **par le biais de la plate-forme** : <https://ternum-bfc.fr>

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site <https://ternum-bfc.fr>

Les conditions et modalités de remise de votre réponse

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://ternum-bfc.fr>

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.

Copie de sauvegarde : L'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé, elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9 rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant la date et heure fixées par le présent document, par voie postale en recommandé avec avis de réception.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre conformément aux articles 3.5 et 3.6.

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques : sans objet

VI.3) Informations complémentaires

Pour les marchés subséquents

Le délai de validité des offres est fixé à 10 jours ouvrés à compter de la date d'envoi de l'imprimé "besoin d'intérim" par mail.

VI.4) Procédures de recours

Nom officiel :

Tribunal Administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.5.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.5) Date d'envoi du présent avis au JOUE : 23 mars 2021

Date d'envoi du Présent avis : 29 mars 2021